



Le Rapide

De la Beauvillage
Municipalité de Saint-Gilles
Vendredi, 15 mai 2020

MESSAGE À LA POPULATION

C'est à regret que je vous annonce le départ de notre directrice générale, Madame Sandra Bélanger. En effet, le Conseil municipal a accepté sa lettre de démission, le 11 mai dernier.

Madame Bélanger a choisi de poursuivre sa carrière dans une autre municipalité de la région. Nous lui souhaitons un bon cheminement et je veux au nom de tous les Gillois et Gilloises, lui témoigner notre reconnaissance pour son dévouement et son professionnalisme, pendant les huit (8) années qu'elle a été à notre service.

Elle avait à cœur l'émancipation de notre beau milieu et son travail au quotidien nous a permis d'évoluer dans ce sens.

Comme elle quittera le 22 mai, les démarches sont entreprises pour rechercher la personne qui lui succédera, dans un premier temps par intérim et par la suite en permanence.

Nous vous tiendrons au courant des développements.

Le Maire, Robert Samson



ÉVÉNEMENTS ANNULÉS – PANDÉMIE COVID-19

Malheureusement, nous sommes dans le regret de vous annoncer l'annulation des événements ci-dessous par l'organisme relatif à chaque événement ou par la municipalité en raison de l'incertitude quant à la durée de la crise sanitaire et des mesures de distanciations sociales demandées par le gouvernement afin de prévenir la propagation du Covid-19. Nous espérons vous dire à l'année prochaine et nous vous tiendrons informés des prochaines dates pour ces événements en temps et lieu en 2021. D'autres événements pourraient s'ajouter à cette liste, nous vous tiendrons informés par le biais des réseaux sociaux, de l'affiche électronique ou avec un publipostage sous forme de Rapide comme celui-ci.

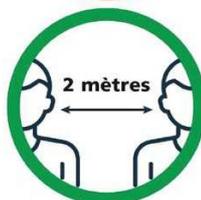
Merci de votre compréhension, la direction générale

6 juin 2020 :

- 15e édition de la fête des Voisins
- Fête de la pêche
- Journée de distribution d'arbres gratuits

En cas de doute sur votre santé ou pour toutes autres questions relatives au virus :

Québec.ca/coronavirus : Sans frais : 1 877 644-4545



RAPPEL DE CONSIGNES IMPORTANTES

Toussez dans votre coude, jetez vos mouchoirs, lavez vos mains avec du savon et gardez vos distances avec les autres (distance sociale demandée par le gouvernement d'au moins deux (2) mètres



Municipalité de Saint-Gilles

Offre d'emploi

Manœuvre – Employé loisirs/voirie (saison estivale)

La municipalité de Saint-Gilles est à la recherche d'un (e) candidat (e) pour occuper un poste de manœuvre aux loisirs et à la voirie.

Résumé des fonctions

Sous l'autorité du directeur des Loisirs et du contremaître des Infrastructures, la personne sélectionnée devra procéder à divers travaux municipaux selon les orientations du Conseil municipal.

Dans la majorité du temps, la ressource sera affectée à des travaux reliés aux loisirs, la voirie et les bâtiments. Des travaux tels que la tonte de pelouse, l'entretien des parcs et terrains et l'entretien des bâtiments municipaux.

Qualifications requises

- Diplôme de 5^e secondaire obtenu (joindre une photocopie de celui-ci à votre candidature);
- Permis de conduire classe 5 valide obligatoire, permis de conduire classe 3 est un atout;

Toute combinaison de formation ou d'expérience jugée pertinente sera considérée.

Qualités, aptitudes et exigences

- Bonne capacité physique;
- Faire preuve de débrouillardise et d'autonomie;
- Aptitude à travailler en équipe ou individuellement;
- Démontrer un engagement et une implication dans le milieu pour une priorisation du service à la clientèle;
- Aimer travailler à l'extérieur;
- Démontrer de l'empathie et de la cordialité dans ses échanges.

Conditions d'emploi

Poste saisonnier, temporaire complet à 32 heures/semaine horaire de semaine et possibilité de fin de semaine.

Le salaire est déterminé selon l'entente salariale en vigueur de la municipalité de Saint-Gilles, soit 16.35 \$/heure.

Le poste est ouvert à l'externe autant pour les hommes que pour les femmes.

Les candidatures seront reçues au bureau
du directeur des loisirs, M. Michael Larente, jusqu'au 25 mai 2020 - 16 h 00.

Par courriel : mlarente@stgilles.net ou par la poste au 1530, rue de l'aréna, Saint-Gilles, Qc G0S 2P0.
Seules les candidatures retenues seront contactées.

RAPPEL – DATES DE VERSEMENTS DE TAXES 2020

4^e versement de taxes : 15 juin 2020

5^e versement de taxes : 15 septembre 2020

5^e versement de taxes : 13 août 2020

Pour les nouveaux propriétaires, vous ne recevrez pas un autre compte de taxes, soyez vigilants et demandez l'original du compte à l'ancien propriétaire lors de la transaction chez le notaire ou communiquez avec nous au 418 888-3198 pour en obtenir une nouvelle copie.

Attention, prendre note qu'il n'y aura pas d'édition pour le journal le Courant du mois de juin 2020